



LA FARLÈDE

# Plan Local d'Urbanisme

modification n°7

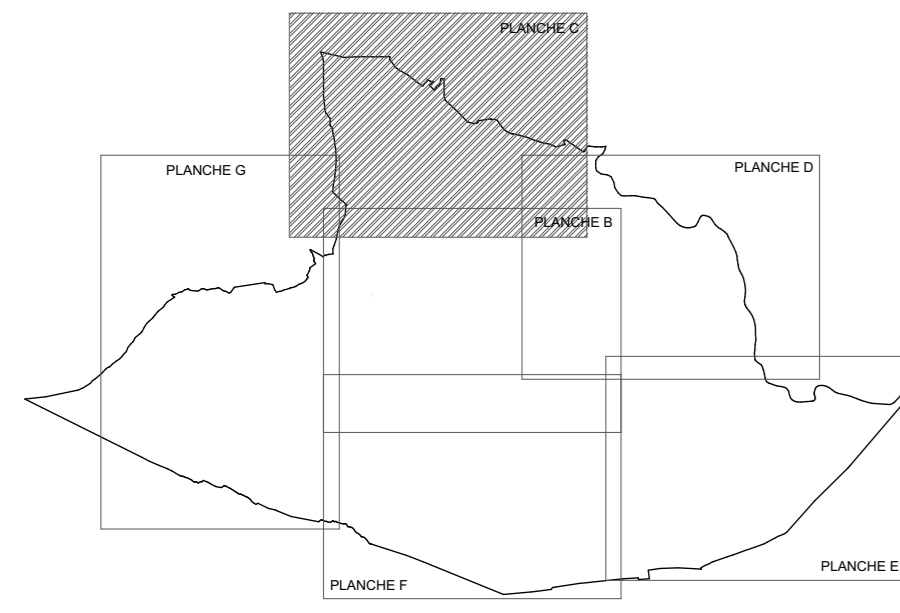
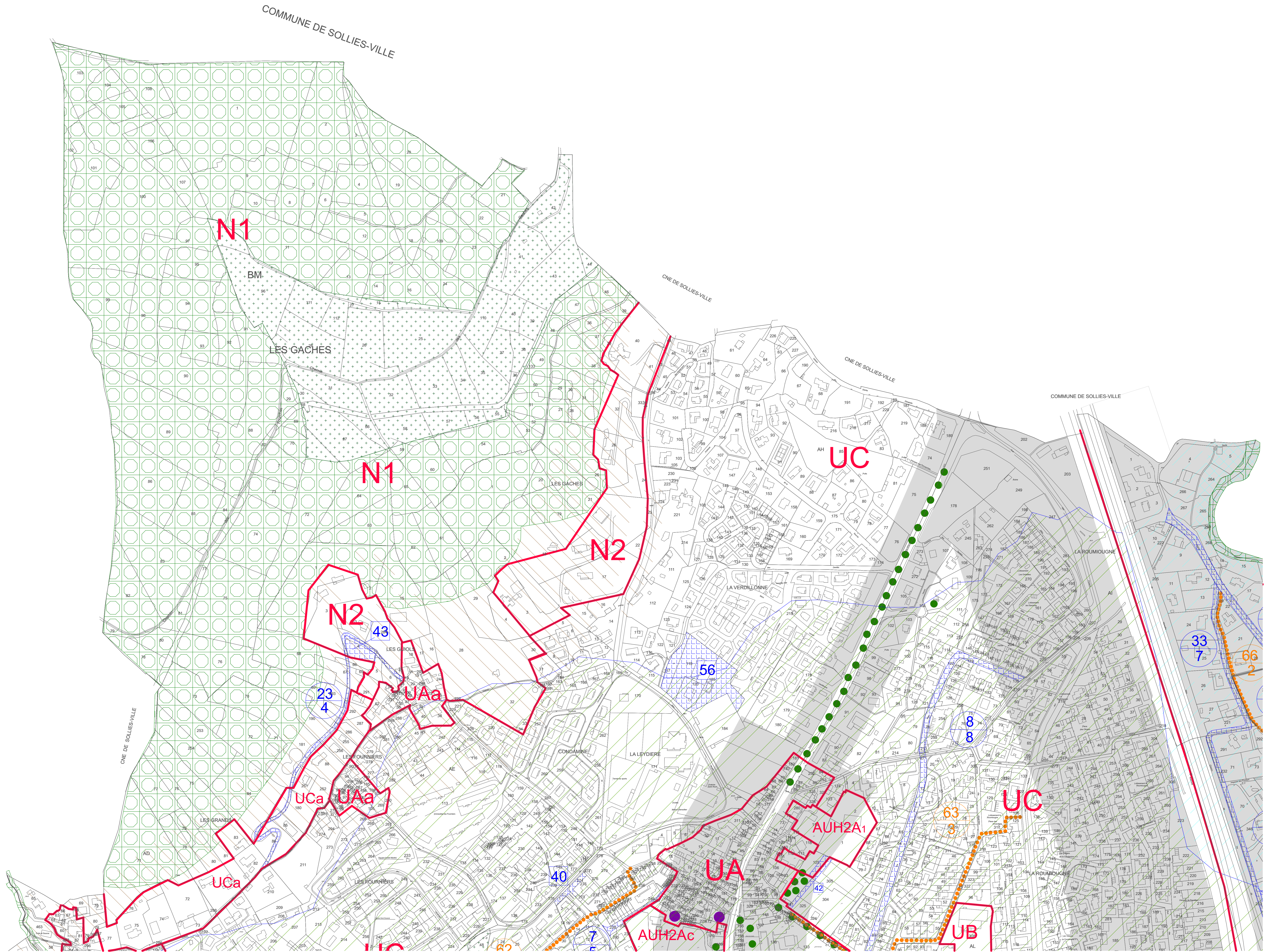


PLANCHE GRAPHIQUE 4 C  
1/2000

Vo pour les autres à la délibération du  
Conseil Municipal du 28/02/2020  
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme modifié



PROCÉDURES	DATE D'APPROBATION DCM
Plan Local d'Urbanisme	25/04/13
Modification n°1	07/04/14
Modification n°2	24/11/15
Modification n°3	07/10/16
Modification n°4	17/02/17
Modification simplifiée n°1	28/09/17
Modification n°5	28/02/18
Modification n°6	09/02/19
Modification n°7	28/02/20



- LEGENDE**
- Limite de zone
  - Espaces boisés classés
  - Emplacement réservé pour équipements publics et d'intérêt général
  - Emplacement réservé pour voirie
  - Emplacement réservé pour cheminement piéton et pistes cyclables
  - L 151-19 du code de l'urbanisme
  - Jardin à protéger
  - Arbre isolé ou alignement d'arbres à préserver
  - Éléments architecturaux remarquables
  - Espaces à réqualifier
  - Secteurs de bruit
- LEGENDE DES RISQUES**
- Atlas des zones inondables
- Lit moyen
  - Lit majeur ordinaire
  - Inondabilité par ruissellement sur les piémons
- PER Mouvements de terrains
- PER tous risques confondus
  - Bande de danger
- Canalisation de transport de gaz
- Bande de danger